

Québec, le 8 décembre 2003

À l'attention des développeurs de logiciels – Pharmacie

## Correction du tarif pour le code de service Q, type de service A

Une correction sera apportée au tarif du code de service « Q », type de service « A » afin de correspondre au tarif prévu à l'entente.

En effet, nous avons constaté qu'un problème technique s'est produit dans nos fichiers et que les honoraires n'ont jamais été majorés.

Voici les modifications qui seront apportées :

Période	Tarif – première unité	Tarif – unités suivantes
1998-10-01 à 2001-05-31	4,37 \$	2,19 \$
2001-06-01 à 2001-12-31	4,66 \$	2,34 \$
2002-01-01 à 2003-03-31	4,78 \$	2,39 \$
2003-04-01 à 2003-06-30	4,98 \$	4,49 \$
2003-07-01 à 2999-12-31	4,88 \$	2,44 \$

Cette modification sera effective dans les systèmes de la Régie à compter du 10 décembre 2003. Advenant le cas où vous ne pourriez procéder à ce changement pour la date prévue, cette modification pourra être apportée dans vos systèmes lors d'une prochaine version étant donné que les tarifs relatifs à ce code de service seront calculés conformément au *Manuel des pharmaciens* par la Régie à partir du 10 décembre prochain.

Le message informatif DH (frais de service ajustés) sera généré sur la demande de paiement jusqu'à ce que vous ayez déployé ce changement. Ce message n'empêchera toutefois pas le paiement de la demande de paiement.

La Régie procédera à un projet d'ajustement au début de l'année 2004 auprès des pharmaciens pour les demandes de paiement facturées entre le 1<sup>er</sup> juin 2001 et le 9 décembre 2003 inclusivement pour ce code de service.

Nous demeurons disponibles pour tout renseignement additionnel. Vous n'avez qu'à communiquer avec Carolle Dufresne au numéro (418) 682-5122, poste 4695 ou Valérie Plante au numéro (418) 682-5122 au poste 4219.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires